

BULLETIN MUNICIPAL

MALIGNY





Chères Malinéennes, chers Malinéens,

L'année 2022 vient de s'achever pour laisser place à 2023, et pour la première fois depuis le début de cette mandature, l'équipe municipale que vous avez élue en 2020 aura le plaisir de se présenter devant vous lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra fin janvier.

Je tiens tout particulièrement à remercier chacun d'entre vous pour votre compréhension et votre résilience quotidienne qui nous permettent à présent de pouvoir commencer à partager des moments collectifs.

Je voudrais aussi remercier l'ensemble des équipes qui m'entourent pour leur implication quotidienne à la bonne marche de notre jolie commune et de ses services.

Durant 2022, vous l'aurez constaté, nous avons mené plusieurs projets de rénovation et d'entretien sur la commune (Voirie, Tennis, Maison Brovadan...) qui vont se poursuivre sur 2023.

La mise en place de ces projets nécessite réflexion et études pour pouvoir être éligibles aux subventions, et c'est dans ce souci d'être subventionnables que nous faisons évoluer ces projets, avec les incertitudes liées aux évolutions des tarifs de l'énergie et les répercussions engendrées. C'est pourquoi nous avançons avec prudence sur les projets à venir afin de les mener de manière vertueuse pour l'intérêt général de notre beau village.

Enfin, en attendant de nous retrouver pour la cérémonie des vœux 2023, je vous souhaite, à toutes et à tous, bonne lecture du présent bulletin municipal, par lequel, les associations, les membres du conseil municipal et moi-même vous apportons les informations sur la vie de la commune.

Votre Maire,

Damien GAUTHIER



L'été 2022 - Luc NOLET - MALIGNY - le 7 septembre 2022

Il fait beau, c'est l'été, les vacances, la liberté

Le temps des projets, la quête du bonheur

Le soleil et les longues journées

Les shorts et les robes à fleurs.



Mais les rayons sont ardents,

Avec la chaleur, tout grille.

Quelques gouttes de pluie seulement

Et le vivant se recroqueville.

La rivière ne présente plus qu'un filet d'eau

Au milieu d'un lit de graviers, elle se meurt.

L'air devient étouffant, le moindre souffle, trop chaud

Les massifs forestiers s'embrasent de peur

Le feu dévore les maisons, les bois et les terres.

Le ciel est blanc comme l'herbe qu'il regarde de haut

Ou vire au noir pour jouer de ses éclairs et du tonnerre

Roi de l'encre qui pleure des grêlons trop gros.



Le vent se moque des tuiles qu'il vole aux toitures
Il attise les flammes et réchauffe les cours
Débusquant au passage toute touche de verdure
Pour la craqueler à l'image de la terre autour.



Les feuilles jaunissantes appellent déjà l'automne.
Les fleurs fanent au pied des arrosoirs abandonnés.
Sécheresse, canicule, faut-il qu'on s'étonne ?
Exceptionnel ou la norme pour chaque été ?

La Nature est capricieuse, souvent indomptable
Et le dérèglement climatique actuel, par l'Homme aggravé,
Goutte d'eau à l'échelle du temps, n'est pas qu'un grain de sable.
L'espèce humaine se sent bien petite face aux éléments déchaînés
Elle peut s'en protéger, lutter efficacement
Mais elle doit avouer sa dépendance.
Anticiper reste sa force, sans subir fatalement
L'adaptation viendra faire la différence.



ETAT CIVIL 2022



Etienne, Frédéric, Daniel DEFAIX, né le 31 décembre 2021

Maël, Jocelyn MARQUET, né le 8 janvier 2022

Marcel, Paul, Hugo MÉNISSIER, né le 4 avril 2022

Esteban, Jean-Luc, Abel DESGROISILLES, né le 6 juin 2022

Aaron, Jean-Pierre, David MAILLAUT, né le 30 juin 2022

Bianca FILLEY, née le 1^{er} juillet 2022

Owen GOUERAT, né le 11 septembre 2022

Djoulia, Raymonde, Khadija EDDAOUDI, née le 16 octobre 2022

Maxyne, Jacqueline, Christiane LIMONIN GIROUARD, née le 9 décembre 2022



Jérémy, Sébastien MAILLOT et **Julie, Martine, Darcilia DA SILVA**, le 18 juin 2022

Miguel, Angel GIL SANCHEZ et **Marie, Emeline, Renée, Catherine DUPUIS**, le 29 octobre 2022



Jeannine, Madeleine FLORISOONE Veuve **MILLET**, décédée le 21 décembre 2020

Jean BATTISTELLI, décédé le 12 février 2022

Michelle, Josette GOULEY Epouse **BELLON**, décédée le 11 avril 2022

Arlette, Berthe LOROT, Epouse **BARBÉ**, décédée le 14 avril 2022

Ida GILETTA Veuve **LAMBLIN**, décédée le 16 mai 2022

Maurice, Louis TUPINIER, décédé le 26 mai 2022

Lucette, Louise JOLLY Veuve **DESPLAT**, décédée le 31 mai 2022

Arnaud, Emmanuel CANCELA, décédé le 24 juin 2022

Louise, Gabrielle STRACK Veuve **NICARD**, décédée le 22.06.2022

Patrick JOUSSOT, décédé le 21 septembre 2022

RESUMES DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021 (présents : F. TURCIN ; O.SAVARY ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; L. DA SILVA PINHO ; B. DI-BLAS ; L. NOLET ; P. LAROCHE ; Y. VILLEDIEU ; pouvoir de D. GAUTHIER à F. TURCIN ; pouvoir de B. ZAROS à S. SEGAULT ; pouvoir de F. CHAMON à O. SAVARY ; pouvoir de E. SEGUINOT à P. SODOYER ; absence de C. RAPOSO DO CARMO)

Décision modificative n° 2 du budget de la commune pour 2021 : les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de prélever la somme de 762 € sur le crédit des dépenses imprévues pour pouvoir effectuer le reversement du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes).

Décision modificative n° 3 du budget de la commune pour 2021 : les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité d'inscrire la somme de 30 415,27 € en recettes au budget (vente de la parcelle ZH 205 à la Communauté de Communes).

Recensement de la population : il sera effectué du 20 janvier au 19 février 2022.

Révision du PPRr (Plan de Prévention des Risques de ruissellement du Chablisien) : toutes les demandes de modifications sollicitées par la municipalité après concertation ont été acceptées par la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Questions et informations diverses : le principe d'offrir un cadeau pour les nouveaux-nés est reconduit ; en raison des conditions sanitaires la fête de Noël initialement prévue pour le 29 décembre est annulée ; la réfection de la plaque commémorative située au Monument aux Morts est à prévoir ; un pot de fleurs a été endommagé rue des Coteaux Fleuris ; une souche empêche le bon écoulement des eaux à la sortie du pont de Picardie ; le ru des Vaurelaines doit être entretenu ; des dépôts récurrents de déchets sur une propriété privée sont déplorés ; un programme de réfection des trottoirs a été entrepris (rue du Temple, rue de la Mairie, partie de la rue des Ecoles) ; la venue d'un architecte pour le devenir de la maison Brovadan est ajournée ; des travaux d'étanchéité ont été entrepris sur les fenêtres du salon de coiffure ;

SEANCE DU 13 JANVIER 2022 (présents : D. GAUTHIER ; O. SAVARY ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; B. DI-BLAS ; L. NOLET ; P. LAROCHE ; pouvoir de F. TURCIN à D. GAUTHIER ; pouvoir de L. DA SILVA PINHO à F. TURCIN ; pouvoir de E. SEGUINOT à S. SEGAULT ; pouvoir de B. ZAROS à S. SEGAULT ; pouvoir de F. CHAMON à O. SAVARY ; absence de C. RAPOSO DO CARMO)

Décision modificative n° 4 du budget de la commune pour 2021 : la décision modificative est modifiée en ce sens que les crédits sont prélevés sur le compte 615231 (entretien de voiries)

Décision modificative n° 5 du budget de la commune pour 2021 : les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de prélever la somme de 4 000 € sur le compte 615231 pour abonder le compte 6453 (cotisations aux caisses de retraite).

Cadeaux aux aînés : les membres du Conseil Municipal ont décidé à la majorité d'offrir une boîte de chocolats aux aînés invités qui ne sont pas venus au repas organisé le 3 novembre 2021.

Questions et informations diverses : le projet de police pluri-communale a été abandonné ; M. le Maire et M. François TURCIN ont reçu Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture en Mairie de MALIGNY ; un changement d'adjoint au chef de corps du CPI va prochainement avoir lieu ; il sera fait appel aux services techniques de la Communauté de Communes pour des travaux du curage de fossés ; des soucis concernant la facturation d'eau ont été constatés et pris en compte par le SIAEP du Moulin des Fées (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) ; des boules anti-stationnement ont été descendues aux abords de l'école ; le poste d'employé de ménage reste à pourvoir pour les locaux de la Mairie, la salle Lafarge et les espaces communs des logements (4 h par semaine) ; le camion du CPI a eu un accrochage et sera réparé prochainement ; un cabinet d'architectes est venu effectuer une visite de la maison Brovadan pour étudier la faisabilité d'un gîte rural ; plusieurs CUMA vont engager des travaux dans des chemins dans le cadre de travaux pour la protection des vignes contre le gel et elles sollicitent la Mairie pour obtenir une participation financière ; la commission du personnel travaille sur la refonte du régime indemnitaire du personnel ; des tableaux numériques et des tablettes équiperont prochainement l'école de MALIGNY ; des noyers vont être plantés vers le petit pont de Baccarat ; une barrière sera édifiée aux abords du stade de football ; un container à verres sera prochainement installé vers le cimetière.

SEANCE DU 2 MARS 2022 (présents : D. GAUTHIER ; F. TURCIN ; O. SAVARY ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; F. CHAMON ; E. SEGUINOT ; B. DI-BLAS ; L. NOLET ; P. LAROCHE ; Y. VILLEDIEU ; pouvoir de L. DA SILVA PINHO à F. TURCIN ; pouvoir de B. ZAROS à S. SEGAULT ; absence de C. RAPOSO DO CARMO)

Achat par la commune de la parcelle AC 124 sur la Montée : les membres du Conseil Municipal donnent à la majorité pouvoir au Maire pour effectuer les formalités d'acquisition de cette parcelle.

Ligne de trésorerie : elle est à l'unanimité renouvelée pour 200 000 €.

Subventions aux associations : la commission communication propose de provisionner les mêmes sommes que précédemment et de conditionner le versement à la production, par les membres des associations concernées, de documents budgétaires.

Renouvellement du contrat de balayage : il est à l'unanimité reconduit pour l'année 2022 hormis le mois d'août pour un coût de 957 € par mois.

Création d'un poste saisonnier dans le secteur technique : un poste à temps plein est créé à l'unanimité entre le 25 avril et le 30 septembre 2022.

Questions et informations diverses : des travaux de suppression d'une marche de 15 cm devant le portillon d'un particulier (suite à des travaux de voirie) seront effectués par une entreprise ; Mickaël COURTAÏN est le nouvel adjoint au chef de corps du CPI ; les élus rejettent la possibilité de faire une étude de faisabilité pour la reprise de l'ancien Hôtel des Voyageurs ; un CDD du 1^{er} février au 30 juin 2022 a été conclu pour

les heures de ménage à la Mairie et à l'espace Lafarge ; le logement n° 5 de l'espace Lafarge sera libéré au 28 avril 2022 ; l'élection présidentielle se déroulera les 10 et 24 avril 2022 ; les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022 ; des travaux de curage de fossés ont été effectués par la Communauté de Communes ; une souche a été retirée vers l'école ; trois trous ont été creusés pour accueillir trois noyers vers le pont de Baccarat ; un container à verres a été installé vers le cimetière le 24 février 2022 ; les résultats non encore définitifs du recensement de la population laissent craindre une baisse de population d'environ 20 personnes ; une pierre du dessus du pont de Baccarat est à resceller ; l'installation d'une poubelle vers les bancs situés au croisement des rue de Méré et des Plantes est sollicité ; l'application Panneau Pocket remporte un franc succès ; le méchoui des pompiers est maintenu pour le 14 Juillet ; de nouvelles dégradations sont à déplorer sur le chalet des courts de tennis.

SEANCE DU 30 MARS 2022 (présents : D. GAUTHIER ; F. TURCIN ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; L. DA SILVA PINHO ; B. ZAROS ; B. DI-BLAS ; Y. VILLEDIEU ; pouvoir de O. SAVARY à F. TURCIN ; pouvoir de E. SEGUINOT à S. SEGAULT ; pouvoir de L. NOLET à B. DI-BLAS ; pouvoir de F. CHAMON à D. GAUTHIER ; pouvoir de P. LAROCHE à D. GAUTHIER ; absence de C. RAPOSO DO CARMO)

Vote du compte de gestion 2021 : il est adopté à l'unanimité

section de fonctionnement	
dépenses 2021	659 904,59 €
recettes 2021	842 644,00 €
résultat de 2021	182 739,41 €
résultat à la clôture de 2020	295 750,39 €
résultat à la clôture de 2021	478 489,80 €
section d'investissement	
dépenses 2021	112 589,68 €
recettes 2021	217 181,22 €
résultat de 2021	104 591,54 €
résultat à la clôture de 2020	- 150 703,11 €
résultat à la clôture de 2021	- 46 111,57 €

Vote du compte administratif 2021 : il est adopté à l'unanimité

Dépenses de fonctionnement

	BP 2021	CA 2021
charges à caractère général	302 538,00 €	211 217,61 €
charges de personnel	163 710,00 €	163 708,92 €
atténuation de produits	61 169,00 €	61 169,00 €
dépenses imprévues	203,00 €	
autres charges de gestion courante	219 150,00 €	175 872,40 €
charges financières	27 500,00 €	16 386,59 €
charges exceptionnelles	25 500,00 €	698,06 €
opération d'ordre	252 000,00 €	30 852,01 €
total	1 051 770,00 €	659 904,59 €

Recettes de fonctionnement

	BP 2021	CA 2021
atténuation de charges	11 000,00 €	23 852,30 €
résultat antérieur reporté	295 750,39 €	
produits des services	7 000,61 €	12 700,47 €
impôts et taxes	536 919,00 €	526 463,00 €
dotations et participations	121 100,00 €	183 242,11 €
autres produits de gestion courante	60 000,00 €	64 287,75 €
produits financiers	0,00 €	16,07 €
produits exceptionnels	20 000,00 €	31 645,56 €
opérations d'ordre	0,00 €	436,74 €
total	1 051 770,00 €	842 644,00 €

Dépenses d'investissement

	BP 2021	CA 2021
déficit antérieur reporté	150 703,11 €	
dépenses imprévues	5 000,00 €	
dépenses financières	86 000,00 €	83 744,54 €
immobilisations incorporelles	51 825,50 €	6 101,46 €
immobilisations corporelles	117 874,50 €	22 306,94 €
opérations d'ordre	0,00 €	436,74 €
total	411 403,11 €	112 589,68 €

Recettes d'investissement

	BP 2021	CA 2021
dotations, fonds et réserves	156 403,11 €	170 053,41 €
subventions d'investissement	0,00 €	15 381,80 €
recettes financières	3 000,00 €	894,00 €
opération d'ordre	252 000,00 €	30 852,01 €
total	411 403,11 €	217 181,22 €

Affectation du résultat 2021 : les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de virer la somme de 46 111,57 € sur le compte 1068 (recettes d'investissement : excédents de fonctionnement capitalisés) et de reprendre le reliquat soit 432 378,23 € sur le compte 002 (résultat antérieur reporté).

Vote des taux des taxes : les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas changer les taux des taxes qui restent donc fixés à 36,84 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et à 25,59 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Vote du budget pour 2022 : il est adopté à l'unanimité.

Dépenses de fonctionnement

	BP 2022
charges à caractère général	393 920,00 €
charges de personnel	117 260,00 €
atténuation de produits	61 369,00 €
dépenses imprévues	50 092,00 €
autres charges de gestion courante	201 810,00 €
charges financières	21 000,00 €
charges exceptionnelles	1 000,00 €
opération d'ordre	336 837,23 €
total	1 183 288,23 €

Recettes de fonctionnement

	BP 2022
atténuation de charges	26 000,00 €
résultat antérieur reporté	432 378,23 €
produits des services	11 500,00 €
impôts et taxes	510 919,00 €
dotations et participations	147 491,00 €
autres produits de gestion courante	55 000,00 €
total	1 183 288,23 €

Dépenses d'investissement

	BP 2022
déficit antérieur reporté	46 111,57 €
dépenses imprévues	29 837,23 €
dépenses financières	92 000,00 €
immobilisations incorporelles	36 000,00 €
immobilisations corporelles	299 000,00 €
total	502 948,80 €

Recettes d'investissement

	BP 2022
dotations, fonds et réserves	51 111,57 €
subventions d'investissement	110 000,00 €
recettes financières	5 000,00 €
opération d'ordre	336 837,23 €
total	502 948,80 €

Commission bâtiments - validation des travaux : volets roulants pour l'école ; le studio de l'espace Lafarge sera libéré le 11 avril 2022 ; les diagnostics énergétiques des logements ont été faits ; les régulations du chauffage de l'espace Lafarge seront changées ; des subventions seront sollicitées pour l'étude de faisabilité d'un gîte rural dans la maison Brovadan ; l'état de la toiture végétalisée de l'école n'est pas satisfaisant.

Commission voirie - validation des travaux : la réfection du chemin des Hâtes sera effectuée cette année et les riverains pourront revoir leurs entrées ; des demandes de subventions seront déposées pour la réfection des courts de tennis.

Questions et informations diverses : François TURCIN invite les présidents des CUMA concernées par les installations de lutte contre le gel dans les vignes à faire une réunion d'information à destination de la population ; les tours de garde du bureau pour l'élection présidentielle sont organisés ; une demande de pose de luminaire dans la rue des Coteaux Fleuris a été déposée en Mairie ; la pérennité du Comité des Fêtes est en question étant donnée la pénurie de bénévoles ; l'achat de la parcelle sur la Montée n'ira pas à son terme ; les filets du city stade sont à changer ; le radar pédagogique à l'entrée du village côté Chablis a été endommagé et retiré ; il est fait appel à la vigilance des propriétaires des haies qui empiètent sur la voie publique.

SEANCE DU 31 MAI 2022 (présents : D. GAUTHIER ; F. TURCIN ; O. SAVARY ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; L. DA SILVA PINHO ; E. SEGUINOT ; F. CHAMON ; B. ZAROS ; B. DI-BLAS ; Y. VILLEDIEU ; P. LAROCHE ; L. NOLET ; absence de C. RAPOSO DO CARMO)

Projet scolaire - chemin de randonnée : des élèves de la classe des CM1-CM2 sont venus avec leur enseignante présenter aux membres du Conseil Municipal le résultat de leur travail d'élaboration d'un chemin de randonnée baptisé « Rando Malivignes ». L'inauguration est prévue le 18 juin 2022.

Pacte de territoire : les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité le Maire à signer ce pacte de territoire dans le cadre de la politique départementale de soutien aux investissements des communes.

Maison Brovadan : le devis d'étude pour la faisabilité d'un gîte est validé pour la somme de 6 500 € HT.

Réforme de la publicité des actes : à compter du 1^{er} juillet 2022, seules seront publiées la liste des délibérations et les délibérations prises lors d'une réunion, le compte rendu ne sera publié que lors de son approbation au cours du conseil suivant. Le principe de l'affichage dans la vitrine située vers la Mairie ainsi que la publication sur le site internet et sur Panneau Pocket est conservé.

Parcelle AC 16 : le propriétaire de cette parcelle d'une contenance de 231 m2 propose à la commune de l'acquérir pour la somme de 200 €. Les membres du Conseil Municipal demandent à ce qu'une contre-proposition soit faite pour 100 €.

Ecran numérique pour la Mairie : l'acquisition d'un tableau numérique pour la Mairie est évoquée pour la somme de 3 590,17 € HT, ce point sera revu ultérieurement.

Questions et informations diverses : les tours de garde du bureau de vote pour les élections législatives sont organisés ; les dossiers de demande de subvention pour la restructuration des courts de tennis sont complets ; un travail de fond est actuellement mené en interne au niveau de la gestion des informations pour le cimetière ; après la dissolution du club de l'amitié les fonds ont été répartis entre la lutte contre le cancer (2 300 €) et l'école (2 293,94 €) ; un devis va être demandé pour installer des régulations

de chauffage à l'école ; une société de téléphonie mobile a sollicité la Mairie pour installer une antenne relais sur le château d'eau ; les travaux de réfection de la voirie du chemin des Hâtes vont débiter ; les logements n° 3 et 5 sont libres à l'espace Lafarge ; la coiffeuse va prochainement installer un système de climatisation réversible au salon de coiffure ; le Marathon de Chablis se déroulera le 22 octobre 2022 ; les pompiers organisent un méchoui pour le 14 Juillet et le feu d'artifice sera tiré lors de la fête du village le 17 septembre 2022 ; les modalités de facturation de l'eau ont été revues afin d'éviter des factures de régularisation trop importantes ; la jardinière au croisement de la rue des Coteaux Fleuris a été endommagée et le responsable s'est fait connaître ; le stationnement anarchique des véhicules trop souvent sur les trottoirs est déploré - un plan global d'amélioration des conditions de stationnement et de circulation est à l'étude ; la possibilité pour les CUMA concernées d'organiser une réunion d'information sur les installations de lutte contre le gel n'est pas écartée.

SEANCE DU 25 JUILLET 2022 (présents : D. GAUTHIER ; F. TURCIN ; O. SAVARY ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; B. DI-BLAS ; P. LAROCHE ; L. NOLET ; pouvoir de F. CHAMON à D. GAUTHIER ; pouvoir de E. SEGUINOT à S. SEGAULT ; pouvoir de B. ZAROS à S. SEGAULT ; absence de L. DA SILVA PINHO, Y. VILLEDIEU, C. RAPOSO DO CARMO)

Achat de la parcelle AC n° 16 : les vendeurs ont accepté la contre-proposition des membres du Conseil Municipal au prix de 100 €. Les membres du Conseil Municipal acceptent d'acheter ladite parcelle au prix de 100 € et mandatent le Maire pour toutes les suites utiles à donner à cette décision.

Temps de travail du personnel communal : les horaires de travail de l'agent technique sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi ; ceux de l'employée de la Mairie sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi et de 9 h à 12 h le samedi.

Comptabilité M 57 : le changement de numéros de compte de la comptabilité publique sera rendu obligatoire au 1^{er} janvier 2024. Sur proposition du Maire il est décidé à l'unanimité d'anticiper ce passage et de choisir la M57 développée (numéros des comptes plus détaillés) au 1^{er} janvier 2023.

Questions et informations diverses : le bâtiment qui abritait l'hôtel des voyageurs est en cours de vente ; le pacte de territoire a été signé entre le Maire et le Conseil Départemental pour pouvoir obtenir des sources de financement supplémentaires ; le CPI compte deux pompiers de moins (M. et Mme SAVARY Maxime et Marlène) ; la parcelle AC n° 124 sur la Montée a été préemptée par l'agriculteur exploitant et la commune ne pourra donc pas l'acheter ; un débat s'est engagé sur la nécessaire sobriété énergétique notamment en ce qui concerne l'éclairage public ; des dépôts sauvages d'ordures sont toujours à déplorer ; une barrière a été installée aux abords du terrain de football ; l'abattage d'arbres morts au point J sera fait prochainement ; la commune est placée en alerte canicule ; les travaux de réfection de la voirie du chemin des Hâtes sont remis à plus tard ; du matériel numérique a été financé pour l'école (coût de 25 000 € - subvention de 8 080 € maximum) ; un autre logement va se libérer dans l'espace Lafarge ; les services de l'eau sont installés à l'étage de la Mairie

et ils ont été récemment rejoints par les services de l'assainissement ; la possibilité de faire installer une borne de recharge pour véhicules électriques en collaboration avec le SDEY est à l'étude.

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022 (présents : D. GAUTHIER ; F. TURCIN ; O. SAVARY ; P. SODOYER ; X. RATTE ; S. SEGAULT ; E. SEGUINOT ; B. DI-BLAS ; Y. VILLEDIEU ; P. LAROCHE ; pouvoir de L. NOLET à B. DI-BLAS ; pouvoir de L. DA SILVA PINHO à F. TURCIN ; absence de F. CHAMON, C. RAPOSO DO CARMO)

Révision complète du PLU : en vue d'intégrer des nouvelles normes et étant donné l'ancienneté du document actuellement en vigueur, il est décidé à l'unanimité de procéder à une révision complète du PLU.

Création d'une commission de gestion du cimetière : un affichage sur site sera fait afin de recueillir le maximum d'informations sur les concessions. Ensuite une liste de concessions fera l'objet d'une procédure de reprise administrative, procédure établie suivant les priorités et potentiellement sur plusieurs années.

Questions et informations diverses : le prochain Marathon de Chablis se déroulera le samedi 22 octobre 2022 ; le dossier d'appel d'offres pour la réfection des courts de tennis a été mis en ligne ; un projet de méthanisation est relancé sur la commune de Beines ; le CPI a procédé à la recrue d'un jeune Malinéen de 16 ans ; un 3^{ème} logement s'est libéré dans le bâtiment Lafarge ; des travaux sont sollicités par la coiffeuse ; une boîte à livres/idées devrait prochainement être installée à l'espace Lafarge ; une explication sera publiée sur Panneau Pocket à chaque pavoisement ; un débat est engagé sur l'éclairage public nocturne ; les travaux chemin des Hâtes ne donnent pour l'instant pas entière satisfaction ; X. RATTE évoque la possibilité d'acquérir deux remorques pour les matériels à déplacer pour les animations ; S. SEGAULT évoque la possibilité de programmer une opération « nettoyons la nature » ; la fête du village et le feu d'artifice du 17 septembre 2022 ont été très appréciés.

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2022 (présents : D. GAUTHIER ; F. TURCIN ; P. SODOYER ; X. RATTE ; L. DA SILVA PINHO ; B. DI-BLAS ; Y. VILLEDIEU ; P. LAROCHE ; L. NOLET ; pouvoir de F. CHAMON à F. TURCIN ; pouvoir de B. ZAROS à B. DI-BLAS ; pouvoir de S. SEGAULT à P. LAROCHE ; pouvoir de E. SEGUINOT à Y. VILLEDIEU ; pouvoir de O. SAVARY à D. GAUTHIER ; absence de C. RAPOSO DO CARMO)

Commission voirie - travaux chemin des Hâtes : les accès aux propriétés privées seront repris, la voirie sera élargie à 5 m.

Réfection des courts de tennis : l'offre de l'entreprise Sols Tech a été retenue pour 163 475,04 € TTC pour la réfection des courts et celle de l'entreprise Barbier Electricité pour 31 656,00 € TTC pour l'éclairage des courts. Après déduction des subventions et prise en compte du FCTVA, le reste à charge pour la commune de MALIGNY sera d'environ 35 000 €.

Révision du PLU : l'entreprise ECMO - Terr&Am est retenue pour la somme de 36 600 € TTC.

Répartition de la taxe d'aménagement entre la commune et la 3 CVT : le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le principe de la répartition de la taxe d'aménagement entre la commune et la 3CVT.

Vente d'une maison par Domanys : les membres du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité pour autoriser la vente de la maison du 9 rue du Chardonnay.

Mise en place d'horloges digitales : il est décidé à l'unanimité de conclure une convention avec le SDEY pour la fourniture et la pose d'horloges digitales pour couper l'éclairage du clocher et du mât aiguille à l'espace Lafarge à partir de 21 h.

Frais d'étude de dissimulation rue des Ecoles : le coût de l'étude est de 5 761,56 € TTC dont 4 033,09 € à la charge de la commune. Le coût ne couvrant que l'étude et pas les travaux, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de ne pas donner suite.

Nomination d'un élu référent de l'égalité : François TURCIN est nommé élu référent de l'égalité pour être un relais de la lutte contre les violences faites aux femmes et toute forme de discrimination.

Questions et informations diverses : un devis a été demandé pour rénover la plaque commémorative située devant le Monument aux Morts de la Grande Rue ; des affichages ont été effectués au cimetière pour obtenir le renouvellement de concessions arrivées à échéance ou pour obtenir des renseignements ; les retours suite au Marathon de Chablis sont positifs et ont mis à jour des pistes d'amélioration ; il y a un projet de parc éolien sur la commune de Méré ; une réunion sur la fibre sera organisée en décembre ; une planche en bois à la halle GTS a été endommagée ; les logements libres dans le bâtiment Lafarge sont en attente de rénovation ; la question d'un éventuel changement des horaires d'école n'est pas tranchée ; des graviers ont raviné route de Tonnerre ; le traditionnel repas des Aînés sera organisé le mercredi 9 novembre ; la couturière qui confectionnait les cadeaux offerts par la municipalité à l'occasion des naissances a cessé son activité ; le rdv pour la commémoration du 11 Novembre a été fixé à 10 h 30 dans la rue de Bourgogne devant la Mairie ; il n'y aura pas de Marché de Noël cette année ; une soirée dégustation de Beaujolais Nouveau est organisée le jeudi 17 novembre ; des devis ont été obtenus pour l'entretien du verger des enfants (828 €) et pour la plantation d'arbres à la plage (577,50 €) ; la durée de présence des illuminations de Noël sera réduite ; les travaux du chemin débouchant sur la route de Méré sont à revoir.

DESSOUCHAGE ET PLANTATIONS

Merci à Yves SEGAULT qui ont gracieusement retiré en février la souche de prunus qui était vers l'école



et creusé trois trous en bas du chemin de Baccarat pour y planter des noyers.



ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS

Après une très (trop) longue période sans pouvoir organiser de rassemblement, de nombreux convives ont eu la joie de se retrouver le 12 février dans le Caveau pour partager le bonheur de déguster une délicieuse choucroute.



SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

Bien qu'organisée sur une très courte période en mars, la collecte de denrées à destination de l'Ukraine a été couronnée de succès ; merci à la Pharmacie de Ligny-le-Châtel d'avoir initié cet élan de solidarité.



SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Même très attachée au nécessaire devoir de mémoire, l'équipe municipale était mobilisée pour l'organisation du scrutin relatif à l'élection présidentielle. Elle adresse ses sincères remerciements à M. et Mme Pierre et Eliane LAURENT du Comité Malinéen pour la Mémoire d'avoir pallié leur absence et d'avoir fleuri l'Olivier présent vers l'église.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Après un rassemblement rue de Bourgogne devant la Mairie, les personnes présentes se sont dirigées vers le Monument aux Morts situé dans le cimetière.



Suite à un moment de recueillement auprès de l'Olivier vers l'église, un dépôt de gerbe a eu lieu au Monument de la Grande Rue avec lecture du texte officiel du 8 Mai 1945 qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de la Journée Nationale de Commémoration de la Victoire et de la Paix, un hommage a été rendu à tous les « Morts pour la France ». Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « *ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir* », écrivait Anatole France. Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.



CHEMIN DE RANDONNÉE

En collaboration avec la Fédération Française de Randonnée et avec le soutien de leurs enseignantes, les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 ont appris à utiliser une boussole, à lire une carte et à baliser leur parcours de 10 km au travers des vignes de MALIGNY.



Le 18 juin, les élèves ont eu le plaisir d'inaugurer le chemin qu'ils ont créé pour faire découvrir l'histoire de leur village et de ses environs au travers du thème de la vigne et du vin. Le projet s'est inscrit dans une démarche éducative qui aborde la notion de développement local et durable en sensibilisant les élèves au respect et la protection de l'environnement, ainsi qu'à la valorisation du patrimoine culturel que constituent les chemins et les paysages.

Les personnes qui sont intéressées trouveront toutes les informations utiles sur le site de la section de l'Yonne de la Fédération Française de Randonnée <https://yonne.randonnee.fr>, onglet Nos Randonnées, puis Randos « Un chemin, une école » et « La Rando Malivigne-Aventure ».

DESTINATION COLLÈGE



Le 30 juin, les élèves de CM2 de l'école ont été mis à l'honneur en présence de leur enseignante, de leurs parents et d'élus des communes membres du SIVOS (LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE, LIGNORELLES, MALIGNY et VILLY). Avant de partager tous ensemble le verre de l'amitié, ils se sont vus remettre un diplôme du futur collégien et une carte cadeau dans une grande enseigne auxerroise de sport.

SIGNATURE DU PACTE DE TERRITOIRE



Le Pacte de Territoire est un dispositif mis en place par le Département pour soutenir les communes dans le cadre du développement des projets d'intérêt communal et intercommunal.

Le 5 juillet, M. le Président du Conseil Départemental et M. le Maire de MALIGNY ont signé ce pacte de territoire.

FESTIVAL DU CHABLISIEN



Le lundi 11 juillet, l'église Notre-Dame de l'Assomption de MALIGNY a accueilli de nombreuses personnes venues écouter un magnifique récital violon et piano « Autour du lac Beloïe », interprété par les sœurs Barbara et Nathalie DIOME.

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Le midi du 14 Juillet, les pompiers ont organisé un méchoui.



Le soir, les personnes volontaires ont été invitées à se réunir place Lafarge pour un barbecue géant tiré du sac. C'est un des moments de partage riche d'échanges qui ont tant manqué.



RALLYE VTT DES POMPIERS



Le dimanche 07 août 2022 s'est déroulé le traditionnel Rallye VTT organisé par les pompiers de Maligny, celui-ci a une nouvelle fois été un franc succès.

FETE DU VILLAGE



Le 17 septembre 2022 le Comité des fêtes de Maligny et la commune ont eu le plaisir de vous faire participer à un apéritif « Bourru » suivi de la soirée festive qui s'est achevée par un superbe feu d'artifice offert par la Municipalité.



1^{ER} ANNIVERSAIRE DU SALON DE COIFFURE R'NATURE



Le 6 octobre 2021, le salon de coiffure R'Nature a ouvert ses portes à MALIGNY.

Le 7 octobre 2022, pour fêter le 1^{er} anniversaire de son salon, Angélique a offert à ses clientes et clients un apéritif dinatoire dans la salle Lafarge.

MARATHON DE CHABLIS - 3^{ème} édition



Le samedi 22 octobre 2022, Maligny aura une nouvelle fois été un point de ravitaillement stratégique pour le Marathon de Chablis. Les participants, après avoir eu le plaisir de traverser le parc du Château de Maligny ouvert par la famille DURUP à cette occasion, et avant de retrouver la montée vers le domaine des Roncières, ont eu le plaisir d'être accueillis et encouragés par une vingtaine de bénévoles déguisés aux couleurs



d'Halloween.

REPAS DES AINÉS



Le 9 novembre, ce sont 61 aînés de MALIGNY et de VILLY qui ont pu se retrouver autour d'un bon repas préparé et servi par CAMU Traiteur. L'ambiance était au rendez-vous de cette rencontre tant attendue.

SOIRÉE BEAUJOLAIS



Les habitants de MALIGNY ont été conviés par la municipalité de MALIGNY à une soirée de dégustation (avec modération !!) du Beaujolais nouveau, dans le Caveau, le jeudi 17 novembre.

CHRONIQUE MÉTÉO

Avec le précédent bulletin, nous nous sommes quittés mi-décembre 2021. Voici la météo à MALIGNY, du 15 décembre 2021 au 30 novembre 2022.

Décembre 2021 : 109 mm

A partir du 15, le froid est plus vif avec des gelées matinales. Le 16, Les planètes Jupiter, Saturne et Vénus sont sur une même ligne au SO. Le thermomètre affiche - 7 degrés lors de la nuit la plus longue de l'année entre le 20 et le 21. Le 22, le Piton de la Fournaise entre en éruption à la Réunion. Il fait plus doux autour de Noël. La 6ème vague avec Omicron est là. Le 28, c'est presque l'été en hiver comme à Perpignan avec ses 20°. On annonce une semaine douce, la plus douce depuis 1947. Le 30, plusieurs bandes de grues remontent vers le nord. Les températures sont supérieures de 10 ° à la moyenne de la saison. Le 31, c'est le Colorado aux USA qui flambe en raison de la sécheresse ; on regarde les images sans se douter que la France connaîtra des journées identiques et aussi tragiques en 2022.

Récapitulatif de l'année 2021 : 874 mm

Janv. : 105 mm Fév. : 70 mm Mars : 58 mm Avr. : 49 mm Mai : 127 mm
Juin : 45 mm

Juil. : 107 mm Août : 25 mm Sept. : 105mm Oct. : 36 mm Nov. : 38 mm Déc. :
109 mm

Dépassant la moyenne de 114 mm, 2021 était bien à classer dans les années pluvieuses.

Janvier 2022 : 52 mm

Le 1er jour de l'année commence dans la douceur, avec 14° l'AM. Le froid débute le 5 et va durer tout le mois. Le 10, alerte rouge dans le SO pour des inondations. Le lendemain, la Garonne déborde, la ville de Toulouse est inondée. Le 15, l'éruption du volcan Hunga aux îles Tonga dans le Pacifique engendre un tsunami inondant les côtes américaines. L'onde de choc a été mesurée en métropole avec une variation de pression de 2hPa (6 hPa à Nouméa). Le 18, l'astéroïde 1994PC1 d'1 km de diamètre flirte avec notre planète à 193 millions de km, 5 fois la distance Terre-Lune.

Question santé, c'est le pic de la 5ème vague Omicron.

Beaucoup de brumes en fin de mois. Le 30 de nombreuses bandes de grues remontent vers le nord.

Février 2022: 35 mm

On note un petit tremblement de terre en Ariège (4 sur l'échelle de Richter). Le 2, alerte rouge à la Réunion (cyclone Batsirai). Une première quinzaine avec des gelées matinales mais il fait plutôt beau. Bonne pluie le 16, avec 18 mm. Le 18, c'est le nord de la France qui subit la tempête Eunice. On enregistre des vents à plus de 150 km/h sur la Côte d'Opale. Le 21, grand vent dans la nuit avec la tempête Franklin (70 km/h ici; à Fécamp, c'est 140 km/h).

Le 24, c'est le déclenchement de la guerre en Ukraine, envahie par la Russie.

Beau temps à partir du 25.



Mars 2022 : 32 mm

Le soleil est bien présent jusqu'au 12 et le thermomètre monte jusqu'à 17°. Le 15, pluie de sable venant du Sahara, dans la nuit.

Le beau temps marque le mois. Les températures vont grimper pour atteindre 22°. Le 26, les cerisiers et les pruniers sont en fleurs.

Avril 2022 : 36 mm

Il neige le 1er et ce n'est pas un poisson d'avril. Pas de quoi tenir au sol. Le vent est au nord. Il gèle le 3 et le 4 à -4° au moins. Cette deuxième nuit est considérée comme la nuit la plus froide depuis 1947 à cette période. Les protections pour les vignes sont activées.

Un grand vent d'ouest chasse le froid dans la journée du 4 et la pluie marque les journées du 7 et du 8 avec 33 mm en tout. C'est la tempête Diégo qui nous apporte des vents à 80 km/h. Nouvelle alerte à la gelée avec -1° le matin du 10. C'est pourtant le début d'une période de beau temps jusqu'au 22. Plus de 20° l'après-midi.

Après cet hiver, le niveau des nappes phréatiques est modérément bas dans l'Yonne. Des matinées fraîches mais du soleil jusqu'à la fin du mois.

Mai 2022 : 31mm

Mai débute avec le soleil et la chaleur l'après-midi. Cela est dû à une dorsale anticyclonique venant d'Espagne. On parle déjà de sécheresse. Il fait beau et très chaud jusqu'au 22. Des orages éclatent le 15, le 20 et le 22. La vague de chaleur est exceptionnelle avec des températures supérieures à 30° . Le 23, des averses avec 15 mm. Du 24 au 31, le thermomètre sera plus raisonnable mais la pluie sera absente.

Juin 2022 : 130 mm

Un mois de juin marqué par la chaleur, les orages ou les averses orageuses. Du 15 au 20, il fait très chaud. Nous sommes en vigilance orange canicule. Le 18 et le 19, 41° à l'ombre. Officiellement Auxerre enregistre un record national le 18 avec $39,8^{\circ}$.

Le 22, séisme en Afghanistan avec plus de 1000 morts.

Le 23 un orage en fin de soirée donne 21 mm alors qu'il tombe 58 mm à Chablis et 40 mm à Auxerre dont plusieurs rues du centre sont inondées.

180 000 impacts de foudre enregistrés en France au cours de ce mois de juin. La région Bourgogne-Franche Comté a été la plus foudroyée, par contre le département a été relativement épargné.

Juillet 2022 : 16 mm



Très beau mois de juillet avec de la chaleur, toujours, et une alerte orange canicule le 18 (ce sera rouge dans l'ouest). Incroyable, les incendies de forêt en Gironde qui vont durer des jours et des jours. Grande inquiétude avec ces feux qu'on ne peut éteindre rapidement et qui dévorent tout sur leur passage. Le soir du 19, à



Maligny, l'air se brouille et l'on sent les fumées qui remontent du sud-ouest, transportées par un vent chaud. Orage le 22.

Août 2022 : 33 mm

Août n'est pas en reste pour la chaleur et la sécheresse qui sévissent sur toute la France. Le 5, le secteur Serein est en vigilance crise (rouge). Les restrictions de l'eau sont nombreuses. Le vent du nord souffle fort pendant une semaine et continue d'assécher les terres. Pluie autour du 15 août ; un orage le 16. Le 18 la Corse est balayée par un violent orage avec des vents à 200 km/h. Les températures dépassent 30° l'après-midi.

Le 31, c'est le début des vendanges.

Septembre 2022 : 103 mm

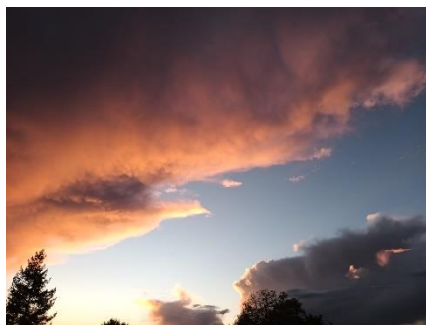
Belle première semaine de septembre. L'orage du 7 apporte 32 mm dans le pluviomètre. L'Hérault et le Gard subissent des inondations. Nouvel orage le 13, puis 3 jours de pluie. Beau temps du 17 au 24. Dernière semaine pluvieuse. Le 27, la NASA réussit à projeter une sonde contre un astéroïde, Dimorphos, afin de tester la déviation éventuelle d'un petit astre voyageur qui viendrait à menacer la Terre.

Ouf ! Septembre apporte un peu d'eau aux nappes.

Octobre 2022 : 81mm

Pluie et douceur, puis une belle semaine à compter du 4 malgré le brouillard du matin. Une grande douceur qui va marquer le mois. Si les températures sont supérieures de 5 ° par rapport à la normale, c'est qu'une dépression centrée sur l'Atlantique fait remonter de l'air chaud d'Afrique. Le 20, un orage exceptionnel développe un éclair à la seconde, de nuage à nuage. 25 mm en même temps. Le 22, des milliers de grues s'envolent vers le sud. Le 25, une éclipse très partielle de soleil a pu être observée mais ce sont les grues qui jouent les vedettes.

Octobre 2022 a été le mois le plus chaud en France depuis un siècle d'observations.



Novembre 2022 : 80 mm

Encore de l'exceptionnel, des arbres refleurissent, comme le lilas. Des températures toujours supérieures à la normale, 2° environ. Grand vent dans la nuit du 16, mais très peu dans la dernière quinzaine. Le 30, les grues n'en finissent pas de passer.

Récapitulatif de l'année 2022 : 629 mm pour 11 mois

Janv. : 52 mm Fév. : 35 mm Mars : 32 mm Avr. 36 mm Mai : 31 mm Juin : 130 mm

Juil. : 16 mm Août : 33 mm Sept. : 103 mm Oct. : 81mm Nov. : 80 mm Déc. : ? mm

Sans attendre les résultats de décembre, 2022 est l'année la plus chaude mesurée en France depuis le début des relevés en 1900, avec deux vagues de chaleur hors saison en mai et en octobre. La pluviométrie sera déficitaire et la sécheresse des sols a été l'une des plus longues et des plus étendues en France.

Luc NOLET

LES AMIS DE L'ÉCOLE



L'association Les Amis de l'Ecole est de nouveau repartie en fête pour une nouvelle année scolaire, avec le soutien de la Directrice de l'école et de l'équipe enseignante.

Après une année scolaire 2021-2022 pauvre en manifestations à cause de la Covid-19, mais grâce à la participation des parents, élèves, familles, amis, villageois, l'association Les Amis de l'Ecole a pu reverser un petit bénéfice à l'école Pierre PERRET afin d'organiser petits et grands projets pour les élèves.

Pour finir l'année 2022, le jeudi 17 novembre, l'association a tenu son assemblée générale qui a permis d'accueillir 6 nouveaux membres. Le vendredi 2 décembre 2022, l'association a proposé une vente de sapins de Noël à la sortie de l'école, à défaut du magnifique Marché de Noël du Comité des Fêtes de MALIGNY. Le vendredi 16 décembre 2022, l'école a organisé un goûter, préparé par les enfants pour le partager avec les parents à la sortie de l'école.

Ensuite, pour continuer dans les festivités, le samedi 25 février 2023, il y aura le rendez-vous annuel du Carnaval organisé par l'association Les Amis de l'Ecole avec un superbe cortège qui arpente les rues du village au son des sifflets et de la joie des participants. Un goûter clôturera cette belle manifestation. Pour terminer l'année scolaire 2022-2023, la kermesse aura lieu le vendredi 16 juin 2023 en fin de journée et pour toute la nuit !

Les bénéfices de toutes ces manifestations seront reversés au groupe scolaire Pierre PERRET, pour ainsi aider les enseignantes à financer leurs projets et sorties annuels, pour que les enfants puissent profiter pleinement de leur scolarité. Toutes ces manifestations demandent beaucoup de temps et d'investissement personnel, la réussite de celles-ci dépend de nous tous. Tous les membres de l'association Les Amis de l'Ecole tiennent donc à vous remercier pour votre présence, votre investissement et votre participation aux différents évènements organisés.

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous serez accueillis avec grand plaisir.

L'association Les Amis de l'Ecole

LES POMPIERS



Le samedi 10 décembre, les sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur à l'occasion de la traditionnelle Sainte-Barbe. Après avoir remercié les élus, les pompiers actuels et anciens, Frédéric RAIMOND, le chef de corps du Centre de Première Intervention, a fait part de sa joie de participer à cette fête. Il a, à l'occasion de son discours, mis en avant le respect des valeurs (égalité de traitement, neutralité, loyauté, engagement indéfectible) qui animent toutes celles et ceux qui œuvrent au sein du CPI. Il est nécessaire de se retrouver collectivement pour cimenter la cohésion et générer de l'enthousiasme autour de projets pour le bien vivre ensemble. Malgré une actualité peu engageante et un monde en perpétuelle mutation, les pompiers sont et restent un des piliers essentiels de notre modèle de sécurité et un maillon indispensable des secours pour nos territoires ruraux.

Fier de commander cette organisation opérationnelle qui donne de son temps sans compter, Frédéric RAIMOND a dressé un bilan de l'activité du CPI au cours de l'année 2022, légèrement en baisse par rapport à 2021 : 15 interventions pour porter des secours d'urgence à des personnes ; 4 accidents de la circulation ; 2 interventions incendie ; 1 opération diverse ; 14 destructions de nids d'insectes. Toutes ces missions ont été assumées par un effectif de 8 sapeurs-pompiers volontaires. Le CPI a enregistré le départ pour raisons personnelles de deux sapeurs-pompiers mais a eu la joie d'intégrer un jeune de 16 ans, Donatien CHARLIER, ancien JSP et en double affectation au Centre de Secours de LIGNY LE CHATEL. Autre changement, Mickaël COURTAÏN est le nouvel adjoint au chef de corps, Gilles DI-BLAS ayant souhaité mettre fin à son engagement sans faille à ce poste.

Les sapeurs-pompiers ont participé au cross départemental qui s'est déroulé à CHEMILLY SUR YONNE : dans la catégorie séniors, Mickaël COURTAÏN est arrivé 14^{ème} et Thomas VERDEAU est arrivé 24^{ème} parmi 48 participants ; en catégorie master, Frédéric RAIMOND est arrivé 14^{ème} sur 19.

Les sapeurs-pompiers de LIGNY LE CHATEL, PONTIGNY et MALIGNY ont organisé, le samedi 3 décembre, une matinée portes ouvertes, évènement couplé aux animations organisées au profit du Téléthon. Démonstrations et animations étaient au programme pour mettre en valeur l'activité et les missions des pompiers.



A la suite de ce discours, il a été procédé à plusieurs remises de médailles dont certaines sont l'objet d'un rattrapage des décorations qui n'avaient pas pu être remises :

Gilles DI-BLAS : engagement au CPI le 24.04.1993 ; nomination 1^{ère} classe en décembre 1994 ; caporal-chef en décembre 2010 ; il s'est vu remettre la médaille d'honneur échelon argent pour 20 ans et la médaille de l'UDSP échelon or pour 25 ans.

Xavier RATTE : engagement au CPI le 08.07.2003 ; nomination 1^{ère} classe puis caporal en décembre 2021 ; il s'est vu remettre la médaille d'honneur échelon bronze pour 10 ans et la médaille de l'UDSP échelon argent pour 15 ans.

Angèle RATTE : double engagement Centre de Secours de LIGNY LE CHATEL ; engagement au CPI le 28.10.2020 ; elle s'est vu remettre l'insigne trilogie.

M. le Maire a félicité l'ensemble de l'effectif du CPI de MALIGNY et loué le dévouement indéfectible de toutes et tous. Il a assuré les personnes présentes de son engagement et de celui des membres du Conseil Municipal pour que continue de vivre le CPI communal si indispensable.



Un apéritif offert par les sapeurs-pompiers a clôturé ces interventions puis les pompiers, leurs conjoints et invités se sont retrouvés au Caveau pour partager un bon repas sur une magnifique table décorée avec goût. Bravo aux petites mains qui ont œuvré dans l'ombre !

TENNIS DE TABLE DE VARENNES

Président : Francis PARENT (07.88.38.45.27) ; Trésorier : Fabrice SASSI ;

Secrétaire : Michèle CHAVIGNON (06.30.88.90.23) ;

tennisdetablevareennes@gmail.com

Facebook : Tennis de table de Varennes

- Lieu de pratique :** - gymnase de Ligny-le-Châtel
- Entraînements encadrés :**
- baby ping (5 à 7 ans) le mercredi de 17h15 à 18 h
 - jeunes (8 à 16 ans) le mercredi de 18h15 à 19h15
 - adultes (tous niveaux) le mercredi de 19h30 à 20h30
- Entraînements libres Adultes :**
- le lundi de 20h à 22h
 - le mercredi de 20h30 à 22h



Pour la saison 2022/2023 : 8 habitants de Maligny sont inscrits (au total 57 adhérents)

Soren MARTIN (à gauche) de MALIGNY a terminé 3^{ème} en coupe jeunes avec Lilyan LAROCHE de LIGNY LE CHATEL (à droite) aux Nationaux B UFOLEP en juillet 2022 à GUILHERAND-GRANGES en Ardèche.



Les 6 participants aux nationaux B UFOLEP :
de gauche à droite en partant du haut
Ewann BERTRAND (VENOUSE),
Romain SPOOR (MALIGNY), Lilyan LAROCHE
(LIGNY LE CHATEL), Soren MARTIN
(MALIGNY),
Jean-Claude et Michèle CHAVIGNON
(MALIGNY)

COMITÉ MALINIÉEN POUR LA MÉMOIRE



L'année 2022 sera, parmi toutes les dates ayant compté dans ma vie, celle que je n'oublierai jamais : en effet, ce sera celle durant laquelle j'aurai fait connaissance de mon neveu brésilien - Marco Jaime ESKENAZI - dont je connaissais l'existence depuis 1959, alors qu'il n'avait que 5 ans et qu'enfin j'ai pu rencontrer à PARIS cet été, entouré de sa femme Christina, de sa fille Marina et petite-fille Catharina. Déjà, en novembre 2021, nous étions allés à AMSTERDAM revoir Viviane, sa fille aînée, ainsi que son mari et son fils, qui étaient également présents cet été à PARIS.

Quelle émotion de retrouver, enfin réunie, toute cette lointaine famille. C'est autour d'une table typiquement parisienne que nous avons scellé ces retrouvailles.

Durant notre séjour, nous avons eu la chance et l'opportunité d'être invités par le Député du Tarn à visiter toutes les salles de l'Assemblée Nationale et même de pouvoir assister à une session parlementaire.



Durant ces trois jours, bien que connaissant sommairement PARIS, nous avons pu les emmener dans des endroits insolites qu'ils ne connaissaient pas. Ils souhaitent également connaître là où nous avons habité à PARIS, et c'est ainsi que nous sommes arrivés rue Oberkampf et avons même pu visiter l'appartement que nous habitons mes parents et moi. Lors de leur prochain voyage en Europe, ils nous ont promis de visiter la Bourgogne, faisant une halte à MALIGNY et voir cet Olivier, à la base de toute cette vieille histoire.

La journée consacrée à la cérémonie des Déportés aura lieu le 30 avril 2023.

La secrétaire

Eliane ESKENAZI LAURENT

TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année 2022 a vu la réalisation du chemin des Hâtes, qui était fortement dégradé. En effet, bon nombre de véhicules poids lourds et engins viticoles et agricoles empruntent quotidiennement cette rue qui dessert plusieurs domaines vigneron de notre commune. L'entreprise Colas a réalisé un enrobé depuis le carrefour de la rue des Vignes jusqu'au pont de Bacarat. Les eaux de pluie sont canalisées vers une bordure en béton type CC2 et captées par les avaloirs.

Chaque riverain s'est vu proposer d'aménager son entrée, à un tarif négocié directement avec le prestataire, à leur charge, bien évidemment.

Le montant des travaux s'élève à 92 413,17 € TTC.



Pour 2023, nous effectuerons la réfection de quelques trottoirs et travaillerons sur la sécurisation de la circulation dans la Grande Rue et à proximité de l'école.

Une mise à jour du règlement de la voirie, datant de 2010, sera effectuée avec, notamment, instauration de règles de stationnement, en particulier à proximité de carrefours et lieux avec peu de visibilité, et rappel des devoirs et obligations des riverains quant à l'entretien des haies et plantations débordant sur le domaine public.

RÉFECTION DES COURTS DE TENNIS

Nous avons également décidé de refaire nos courts de tennis, vieux de 40 ans, et fortement dégradés eux-aussi. La pratique du tennis n'était plus sécurisée et les rebonds quelque peu surprenants !



La première étape fut de rechercher les éventuelles subventions qui nous permettraient de réaliser ce projet. Dès l'obtention des renseignements, nous avons sollicité quelques sociétés spécialisées et avons pu recevoir des devis.

La démarche suivante fut d'ouvrir un marché public, car le montant global dépasse la limite de 100 000 €, seuil pour ce type de marché : 3 sociétés ont répondu, la commission d'appel d'offres a retenu la société SOLS-TECH, pour un montant de 163 475,04 € TTC. Nous avons également décidé d'installer l'éclairage sur les 2 courts, profitant des subventions très favorables à cette démarche. L'entreprise BARBIER Electricité de Poilly-sur-Tholon est retenue pour un montant de 31 656,00.€ TTC.

Les 2 entreprises sont agréées FFT (Fédération Française de Tennis), les travaux réalisés permettent donc l'homologation des courts pour recevoir des compétitions officielles et tournois, ce qui est de bon augure pour le club et son président, qui pourront accueillir les équipes de leur championnat dans d'excellentes conditions.

Les travaux ont débuté le 10 décembre.



CALENDRIER DES FETES

Veillez noter dans vos agendas ce calendrier prévisionnel des fêtes prévues sur l'année 2023 :



janvier 2023			
27.01.2023	Municipalité	Caveau	Vœux
28.01.2023	Comité St Vincent	Caveau	Repas St Vincent
février 2023			
03.02.2023	Ecole	Ecole	Goûter
25.02.2023	Les Amis de l'Ecole	Village	Carnaval
avril 2023			
01.04.2023	Conjoints Survivants	Caveau	Repas
07.04.2023	Ecole	Ecole	Cross
30.04.2023	Comité Malinéen	Olivier	Journée des Déportés
mai 2023			
08.05.2023	Municipalité	Monuments aux Morts	Commémoration du 8 Mai 1945
juin 2023			
16.06.2023	Les Amis de l'Ecole	Ecole	Kermesse
juillet 2023			
14.07.2023	Pompiers	Lavoir	Méchoui
14.07.2023	Municipalité	Place Lafarge	Barbecue tiré du sac
novembre 2023			
08.11.2023	Municipalité	Caveau	Repas des aînés
11.11.2023	Municipalité	Monuments aux Morts	Commémoration du 11 Novembre 1918
16.11.2023	Municipalité	Salle Lafarge	Soirée Beaujolais
décembre 2023			
09.12.2023	Pompiers	Caveau	Sainte-Barbe
27.12.2023	Municipalité	Caveau	Noël des enfants